

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
04 91 39 56 70
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



ASSOCIATION DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

11 rue de la Boiseraie
13012 Marseille
presidence@pep13.org

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La Villa Huxley

Sanary-sur-Mer (83)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Restaurez la Maison Huxley et faite vivre la mémoire de son écrivain

◆◆ LE PROJET

Située à quelques pas de la plage de la Gorguette, la villa Huxley fut la propriété du célèbre écrivain Aldous Huxley et de sa femme dévouée, Maria Nys. C'est dans cette maison que l'écrivain écrit son livre connu d'un large public et enseigné dans les écoles : Le Meilleur des Mondes (1932) une utopie négative semblable à celle de 1984 de Georges Orwell (1948).

En 1998, l'association PEP13 transformait la maison en Centre de Vacances dédié à l'accueil de classes découvertes. Aujourd'hui, leur objectif est de rendre à cette vétuste demeure son prestige historique et mémoriel. Rebaptisé « Villa Huxley » la maison continuera d'accueillir des enfants mais aussi d'autres voyageurs ; tout en dédiant une pièce ancienne à la mémoire de l'écrivain Huxley qui y vécut jusqu'en 1937.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

De nombreux artistes et écrivains venus de toute l'Europe se sont installés dans le petit port de pêche de Sanary-sur-Mer. La commune est devenue, entre 1933 et 1944, la capitale des écrivains et artistes allemands, tous fuyant le nazisme et l'antisémitisme.

◆◆ LA MOBILISATION

Le bâtiment est aujourd'hui en piteux état ; sans travaux de rénovation et d'amélioration il ne pourra plus accueillir de public. Actuellement, on ne distingue pas les traces historiques de l'appartenance à l'artiste en raison d'extensions et aménagements. L'association PEP 13 souhaite identifier et valoriser clairement la partie ancienne du bâtiment. La photo d'archives de l'artiste devant la maison permettra, notamment, de reconstituer, à l'identique, l'entrée de la propriété et les espaces extérieurs.

Des actions seront réalisées en partenariat avec les associations locales, régionales, nationales et internationales (cafés littéraires, conférences et colloques, résidences d'artistes, visites commentées pour les individuels, groupes, scolaires...).

Montant des travaux	1 947 930 €
Objectif de collecte	120 000 €
Début des travaux	Septembre 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La Villa Huxley

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/76203

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La Villa Huxley

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © PEP 13